MAISONS-LAFFITTE
Cité du Cheval

VILLE DE MAISONS - LAFFITTE

CENTRE AQUATIQUE

CENTRE AQUATIQUE de MAISONS-LAFFITTE

Natation Adultes

Reprise des cours le samedi 23 septembre 2023

Un enseignement de la natation de 45 minutes par semaine pour vous permettre de progresser en fonction de vos besoins. Un maître-nageur vous accompagne de manière collective tout au long de l'année avec des séances variées, progressives et ludiques.

	Durée	Tarifs		Jour de la séance	Horaire	15 places
		Résidents	Extérieurs			
Natation adultes	45 minutes	Annuel 261 €	Annuel 327 €	Samedi	9h00 - 9h45	

Inscription dans la limite des places disponibles à partir du vendredi 1er septembre 2023 par internet : www.maisonslaffitte.fr **/ rubrique loisirs / sport / centre aquatique / activités natation.**

Dépôt des dossiers d'inscription :
Mercredi 13 septembre de 10h à 20h
Samedi 16 septembre de 10h à 12h30

Documents à fournir :

- ✓ Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'activité aquatique, datant de moins de 3 mois pour toute nouvelle inscription
- ✓ Un justificatif de domicile pour les résidents
- ✓ Certificat médical ou Questionnaire de santé « QS-SPORT » : téléchargeable en ligne ou disponible à l'accueil

Règlement à l'accueil du Centre Aquatique :

- ✓ De préférence par chèque libellé à l'ordre de la « Régie Centre Aquatique ».

Informations importantes :

- ✓ Aucun remboursement ni report ne seront acceptés
- ✓ L'usager sait réaliser une distance de 25m sans matériel
- ✓ Les activités ne fonctionnent pas durant les vacances scolaires et les jours fériés
- ✓ L'adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur qui est affiché à l'entrée de l'établissement.